

PAPIER VALAISAN

Depuis peu de temps le musée de la S. H. V. R. au Château de St-Maurice possède trois anciennes formes à fabriquer le papier à la cuve, provenant de la papeterie de Vouvry. Elles ont été heureusement conservées au siècle passé par le maître papetier François Schoch (1835-1881), lors du passage à d'autres procédés de fabrication, après avoir servi entre 1830 et 1840 environ. Une de ces formes porte la marque de fabrique A. PIGNAT A VOUVRY dans un entourage fleuri par un artisan de bon goût. Cet outil a déjà été mentionné par M. Clovis Levet en 1935 dans son « Vouvry à travers les âges » et ces lignes ne veulent que signaler quelques autres traces moins connues de l'activité de nos anciens papetiers de St-Gingolph et de Vouvry, sans parler de Naters qui n'apparaît que vers 1820 comme papeterie.



Filigrane de la papeterie de Vouvry, vers 1830, signé en 1839
(1/4 de la grandeur originale)

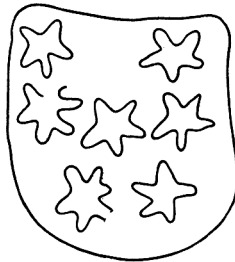
Engin fragile et délicat, d'après un vieux papetier, une forme ne durait pas longtemps : la paire environ deux ans, en mains d'un bon ouvrier ; le papetier de la ville de Zurich comptait en 1550 le changement de quatre paires de formes par an pour six ouvriers à la cuve. Il en résultait la facilité de changer de filigrane suivant les circonstances. En 1690 Zurich exige un beau lion et vers 1560 les papetiers genevois sont rappelés à l'ordre par l'autorité quant aux marques de leur papier. En France les ordonnances royales pour les papetiers étaient très détaillées : nom, domicile, date, par exemple MONTGOLFIER ANNONAY 1772 sur une feuille d'alors.

Le plus ancien filigrane de papier valaisan connu, un écusson aux 7 étoiles, cité par M. Levet, reste pour le moment le seul de Vouvry du 17^e siècle, mais une copie de 200 pages des Statuts du Valais de 1571 en fait voir un qui est déjà A.PIGNAT, en plus fins caractères que sur

la forme du 19^e siècle. La copie peut remonter à l'an 1700 environ, d'après le nom de son propriétaire « Joseph Vauthey de la Montagne de Vionna », inscrit de la main du copiste ; or ce Joseph était syndic moderne en 1721. D'autres pages de la copie ont en filigrane très fin un cercle coiffé d'une couronne et renfermant un triangle de trois étoiles à cinq rayons, sûrement tirées du champ inférieur des armoiries de Vouvry. Des traces de l'inscription se retrouvent encore après 1730 sur des papiers mal conservés.

En 1751, le notaire Michel Jos. Dufour dresse un acte à Vionnaz sur du papier au simple filigrane « Bois » en anglaise, qui se retrouve en 1810 sur du papier de St-Gingolph. Ce même notaire se sert en 1756 du papier à l'écusson bernois couronné, marque D. G. = David Gruner, banquier de Berne qui venait d'acheter une papeterie près de Worbaufen. Ce papier Gruner fera concurrence à nos papiers jusque vers 1830, comme nous le verrons.

En 1779 le châtelain Michel Pignat à Vouvry étrenne un registre pour son propre usage et y note d'abord son achat de « quatre mains de Basle 22 batz » ; la main a 25 feuilles. Celles-ci ont en effet le filigrane à la crosse épiscopale bâloise dans un élégant cadre, plus la



Filigrane de la papeterie de Vouvry, en 1639
(1/4 de la grandeur originale)

marque du fabricant sous une couronne. Ce papier alors renommé (Bâle avait 8 papeteries en 1576) aura mieux convenu à une plume agile que celui du pays. Cependant, la crosse bâloise se voit aussi en face des initiales B & P des papetiers associés Bois et Pignat ; Berne l'a tôt empruntée et Bâle a pris l'ours, d'où réclamations réciproques au 16^e siècle.

A Vouvry encore, en 1772, le registre communal des amodiations n'est pas non plus de papier du cru, sa marque S. G. est de Samuel Gruner, fils de David, accompagnée d'un entrelacs semblable à un monogramme, employé plus tard à Vouvry avec la marque A. P. des Pignat, de même qu'avec leurs A et P entrelacés. L'Etat des 7 dizains lui-même se sert de papier bernois : en 1766 le bailli Christian Georges Roten fait dresser à la Majorie de Sion un acte sur papier S. G. avec

employé à Vionnaz en 1839, peu avant l'arrêt de la « patenéry » reprise plus tard par H. M. Weber de Bremgarten, auteur de savoureuses lettres concernant ses affaires à Vouvry vers 1860.

Avant de passer au papier timbré, déplions la liste des votants de Vionnaz de 1798 « l'an 1^{er} de l'indépendance », au filigrane bâlois, et le protocole des élections communales de 1799 du même lieu sur papier J. L. MAIRE, de provenance inconnue. Une liste des dons de 51 communiens d'Ayent à Vouvry pour les incendiés de 1800 est sur papier GRUNER mais avec chapeau à plumes sur l'écusson. En 1801 une reconnaissance de dette à Sierre est enfin sur papier au filigrane faisant le tour de la feuille avec REPUB. HELVET., timbres sec et 1 batz. Bientôt le Valais de 1802 aura son papier timbré aux 12 étoiles, BOIS, BOIS avec crosse, encore GRUNER, même au guerrier tenant écu à l'ours et grande épée, etc., de provenance diverse. L'Empire apparaît avec son attirail connu. Le maire de Vionnaz se sert en 1813 de papier ANNECY pour une répartition gouvernementale de 500 frs. à des incendiés.

Pour ne pas trop rester chez nous, disons en passant qu'en 1620 Leurs Excellences de Berne avaient confirmé les anciens privilèges de 4 papeteries vaudoises, à Bière, Clarens s. Nyon, St-Sulpice près Morges et La Mothe près Grandson. Le papetier Reboul à Clarens traite en 1801 avec le Département des finances à Lausanne pour la fourniture de beau papier timbré, filigrane tout autour, CANTON DE VAUD et écusson, de même que pour du fin papier de lettres de change, genre analogue. Encore en 1826 Reboul fournit l'affiche vaudoise pour un concordat monétaire entre plusieurs cantons, sans le Valais, Neuchâtel et Genève.

Du papier à l'écusson de Genève, sans inscription aucune, est employé vers 1820 à Vionnaz. On va voir du papier à lettres au filigrane HOLLANDE, anglais, mais encore en 1846 un beau BOIS A ST-G, probablement un des derniers filigranes de nos deux papeteries, sauf trouvailles des lecteurs.

Août 1939.

Z. SCHOCH

Sources utilisées :

C. M. Briquet.

C. Levet : *Vouvry à travers les âges*.

Dr. Gust. Ad. Friick : *La fabrication du papier en Suisse* (Weinfelden 1923).

Vieux papiers recueillis en Valais.

l'écusson à l'ours ; en 1802 la Chambre Administrative l'emploie, et encore en 1819 un brevet d'officier valaisan est signé à Sion sur du papier GRUNER. Cependant, un passeport délivré en 1824 à Monthey est au filigrane A. P. de Vouvry, qui se relève même vers 1810 sur du papier livré à Lausanne pour imprimer chez les frères Blanchard une quantité de tableaux « Exercices de Lecture à l'usage des écoles du Canton de Vaud ». Si toutes les classes de toutes les écoles devaient en être pourvues, le papetier de Vouvry avait une jolie commande, car la série de feuilles de 48 × 58 cm. comptaient au moins 90 numéros. Il y aura donc eu quelque vente hors du Valais, comme compensation bienvenue. Un papier bernois « Kirchberguer », au beau filigrane avec devise PRO PATRIA, pénétrait aussi chez nous vers 1805 ; les K., anciennement « Kilchberger », étaient des patriciens de Berne (famille éteinte) ; le lieu de la papeterie n'est pas indiqué.

Redescendant vers la Morge, citons en 1811 un papier à lettres H. BOIS, employé par le sous-préfet Dufay, puis de nouveau le « Bois » de 1751. Plus intéressant, un cahier de dépenses de Vionnaz commencé en 1809 a sur nombre de pages le filigrane « S. Gingolph » complet, en anglaise déliée, après une forte majuscule J, sûrement l'initiale du papetier, car on trouve plus tard successivement BOIS & J, B & FJ, B & F I encore après 1830. Le dit nom complet de 1809 est sous un écusson au car postal suspendu, emprunté au papier à lettres de ce temps-là.

Certains filigranes touchent au rébus : E & B à droite et à gauche de la tige d'un hameçon double peuvent dire qu'un Emmanuel Bois est papetier à St-Gingolph, mais un petit C sous l'hameçon reste à expliquer. A la même époque, c'est-à-dire vers 1800, on trouve F * V, l'étoile à 8 rayons surmontée d'un petit D, peut-être « Fabrique de Vouvry » si cette désignation avait alors été usuelle. Ces papiers ont été employés à Vionnaz. Puisque l'ingénieur François-Isaac de Rivaz a exploité la papeterie de St-Gingolph avant 1800, on trouvera peut-être une marque à son nom.

L'association PNT & BOIS apparaît moins souvent que le B & P en romaine parfois assez massive ; P & B ne se voit guère.

Un filigrane très simple, ancienne croix fédérale à bras longs, sans cadre, sans initiales ni lieu, paraît sur du papier employé à Vouvry en 1792 pour dresser une obligation. La provenance de la papeterie du village n'est qu'une supposition, mais assez plausible, le papier importé alors ne manquant guère de marques plus nettes : un court certificat délivré à Ollon en 1809 porte la monumentale marque E. BRENNER & COMP. BASEL, sur toute la hauteur de la feuille.

Enfin, plus modeste que le grand PIGNAT de fréquent emploi après 1825, une marque en minuscules *a. p.* toutes simples paraît sur du velin